

CHARTRE DU COACHING

L'ENGAGEMENT DU COACH

Il est important que tout coach professionnel formé par IDC s'engage à respecter les principes d'éthique qui sont définis ci-dessous.

Pour IDC, Institut de Coaching, le coaching professionnel est une relation continue qui se centre sur la personne. Il apporte le soutien dont elle a besoin tout en l'accompagnant dans un but bien précis : celui de réaliser ses objectifs dans le respect de ses propres valeurs.

Les principes sur lesquels IDC appuie sa démarche sont les suivants :

- L'individu a des talents qui lui sont uniques
- Il est responsable de sa réussite
- Il a de grandes capacités souvent « dormantes » qui ne demandent qu'à être réveillées, développées et réalisées
- Il a toutes les ressources nécessaires pour réussir dans sa démarche tant professionnelle que personnelle.

Sur la base de ces principes, le coach s'engage à :

- Orienter la personne vers la résolution de ses problèmes par l'exploration de ses ressources propres
- Aider la personne à clarifier ses valeurs et à aligner ses actions sur celles-ci
- Être attentif aux indices qui peuvent amener le coaché à l'action
- Encourager une attitude proactive
- Éveiller chez l'individu une prise de conscience et une responsabilisation face à tous les domaines de sa vie.

Pour accompagner ce processus, le coach suit la personne dans sa « danse » au lieu de la diriger, utilise l'écoute, l'accueil inconditionnel et sans jugement, l'encouragement, le feedback et tous les outils nécessaires pour soutenir sa démarche.

Dans le cadre de ses responsabilités, le coach est garant du processus et non du résultat. Il s'engage à référer aux spécialistes concernés, les personnes en état de dysfonctionnement psychologique grave, en dépression, avec des dépendances sévères, des phobies ou tout traumatisme et maladie d'origine mentale. Il s'engage aussi à n'utiliser des techniques d'influence psychologique (entre autres l'hypnose) qu'avec la compréhension et l'accord express du coaché.